

Atelier national de sensibilisation des Maires sur Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Nouakchott, le 29 mars 2004

Discours de Mme Cécile Molinier, Représentante Résidente du PNUD



Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Economiques et du Développement ;

Messieurs les Secréaires Généraux,

Monsieur le Président de l'Association des Maires de Mauritanie

Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole devant vous à l'occasion de l'ouverture de l'atelier national de sensibilisation des Maires de Mauritanie sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD.)

Ces Objectifs, qui font aujourd'hui l'objet d'un consensus au niveau des partenaires au développement, sont issus de la Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000 par cent quatre vingt onze (191) pays, dont la Mauritanie, à l'occasion d'une Assemblée Générale extraordinaire des Nations Unies réunie au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Cette déclaration énonce un certain nombre de principes devant régir les relations internationales en matière de développement et définit ainsi dans le cadre d'un agenda global une série d'objectifs liés à des thèmes aussi variés que la paix, la solidarité, l'aide au développement, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, les Droits de l'Homme, etc.

La Déclaration du Millénaire, qui constitue donc un engagement international de la Mauritanie pris solennellement à un haut niveau de l'Etat, définit une vision à l'horizon 2015

d'un monde débarrassé d'une moitié de la pauvreté, où les enfants, garçons et filles iraient tous à l'école et y accompliraient un cycle complet d'enseignement primaire et où les mères mouraient moins souvent pendant leur grossesse ; un monde préservant l'avenir des générations futures à travers une conservation renforcée des ressources naturelles, un monde plus solidaire, etc.



Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) apporte son concours à l'organisation de cet atelier dans le cadre d'un projet intitulé « Appui à l'appropriation nationale des OMD en vue de l'amélioration des politiques publiques » pour lequel le vis à vis institutionnel est le Ministère des Affaires Economiques et du Développement.

Démarré en mars 2003, ce projet compte à son actif de nombreuses et importantes réalisations dont on peut citer : la formulation d'un plan d'action pour l'appropriation nationale des OMD qui fait de la Mauritanie l'un des tout premiers pays au monde à s'être dotée d'un tel outil de programmation ; l'intégration des OMD au niveau du système national de suivi statistique de la pauvreté et du DHD et l'harmonisation- normalisation de celui-ci pour le faire répondre aux normes statistiques internationales les plus récentes ; l'appui au renforcement de l'intégration des OMD au niveau des stratégies de développement et en particulier du Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté ; la mise en place de deux groupes parlementaires OMD, la création et la formation de huit points focaux au niveau des ministères clés, etc.

L'occasion qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la vaste campagne de sensibilisation des décideurs, des leaders d'opinion et du public sur le thème des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) menée dans le cadre dudit projet.

Cette rencontre fait suite aux deux sessions plénières extraordinaires organisées au sénat et à l'Assemblée nationale, respectivement en juillet et en décembre 2003.

C'est dire que si cette campagne a ciblé tout particulièrement les représentants nationaux que sont les parlementaires et les élus locaux que vous êtes, Messieurs les Maires, c'est bien parce que nous sommes conscients, le Gouvernement Mauritanien et nous mêmes, du rôle éminent que vous avez à jouer les uns et les autres et de manière complémentaire dans la mise en œuvre de ces objectifs et dans leur appropriation nationale.

En effet, à travers votre rôle de décideur, de chef de l'exécutif communal, vous êtes appelé à orienter l'action et la programmation entreprise par votre municipalité vers la prise en compte de ces priorités nationales et internationales que constituent les Objectifs du Millénaire pour le Développement, d'autant plus que ces priorités concernent directement le bien-être des populations que vous administrez.

Elus de proximité, vous partagez également les préoccupations des populations au quotidien et êtes de ce fait les mieux placés pour éduquer celles-ci et les encadrer afin qu'elles adoptent les comportements appropriés en matière de santé, d'éducation des enfants, de préservation de l'environnement, etc., car la réalisation des OMD doit être aussi l'affaire de tout un chacun dans son attitude de tous les jours.

C'est en remerciant l'association des Maires de Mauritanie pour le rôle qu'elle joue, en général, dans la promotion des OMD auprès de ses membres et pour l'organisation parfaite de cet atelier, en particulier, que je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.